Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Bavelincourt

Plan de zonage n°1/21
1:12 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100200300400500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Beaucourt-sur-l'Hallue

Plan de zonage n°2/21

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

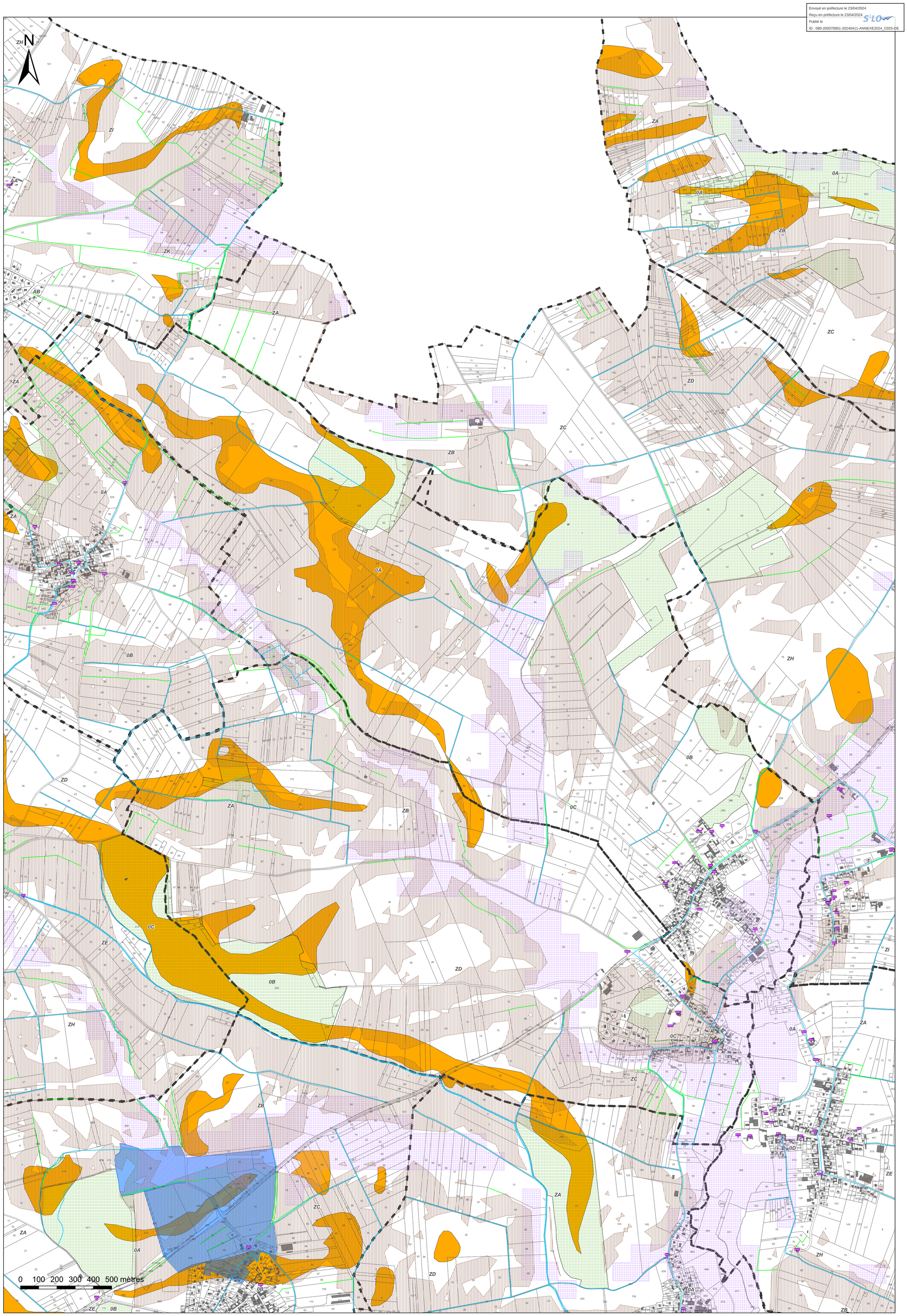
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Béhencourt

Plan de zonage n°3/21

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

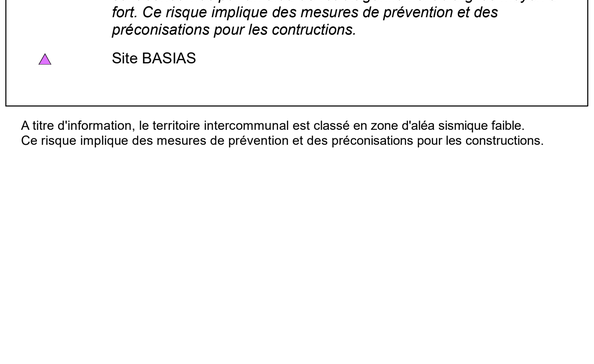
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

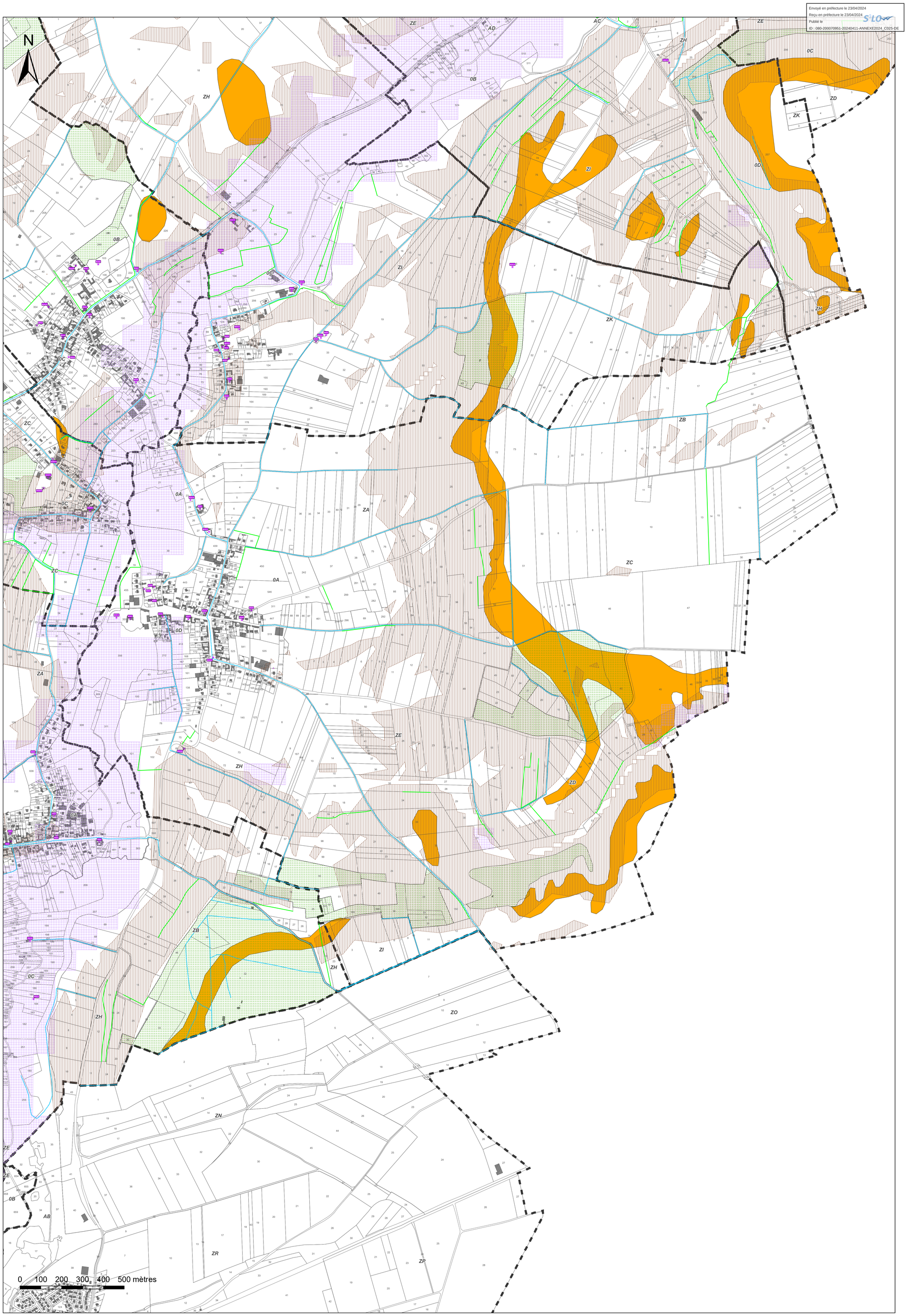
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune :
Coisy

Plan de zonage n°4/21
1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

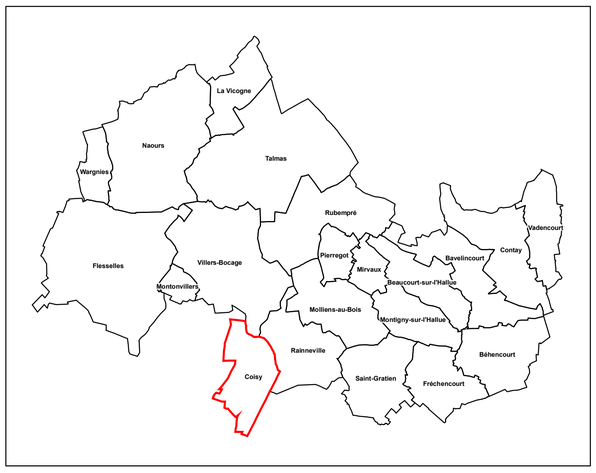
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100 200 300 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Contay

Plan de zonage n°5/21

1:9 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

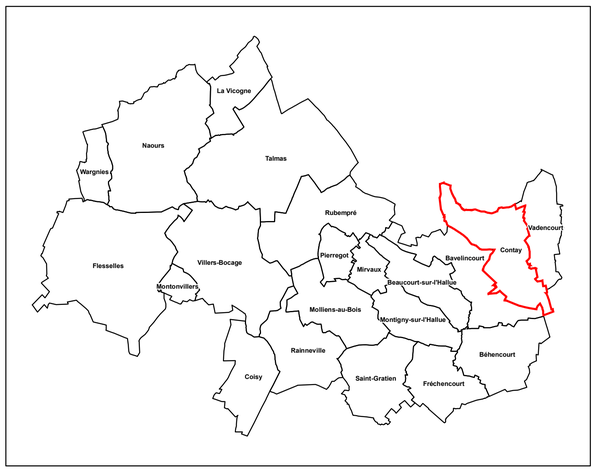
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100 200 300 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Flesselles

Plan de zonage n°6/21

1:12 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

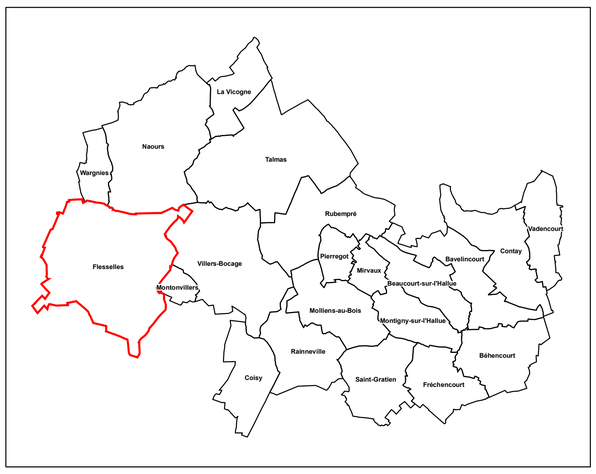
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100200300400500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Fréchencourt

Plan de zonage n°7/21

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

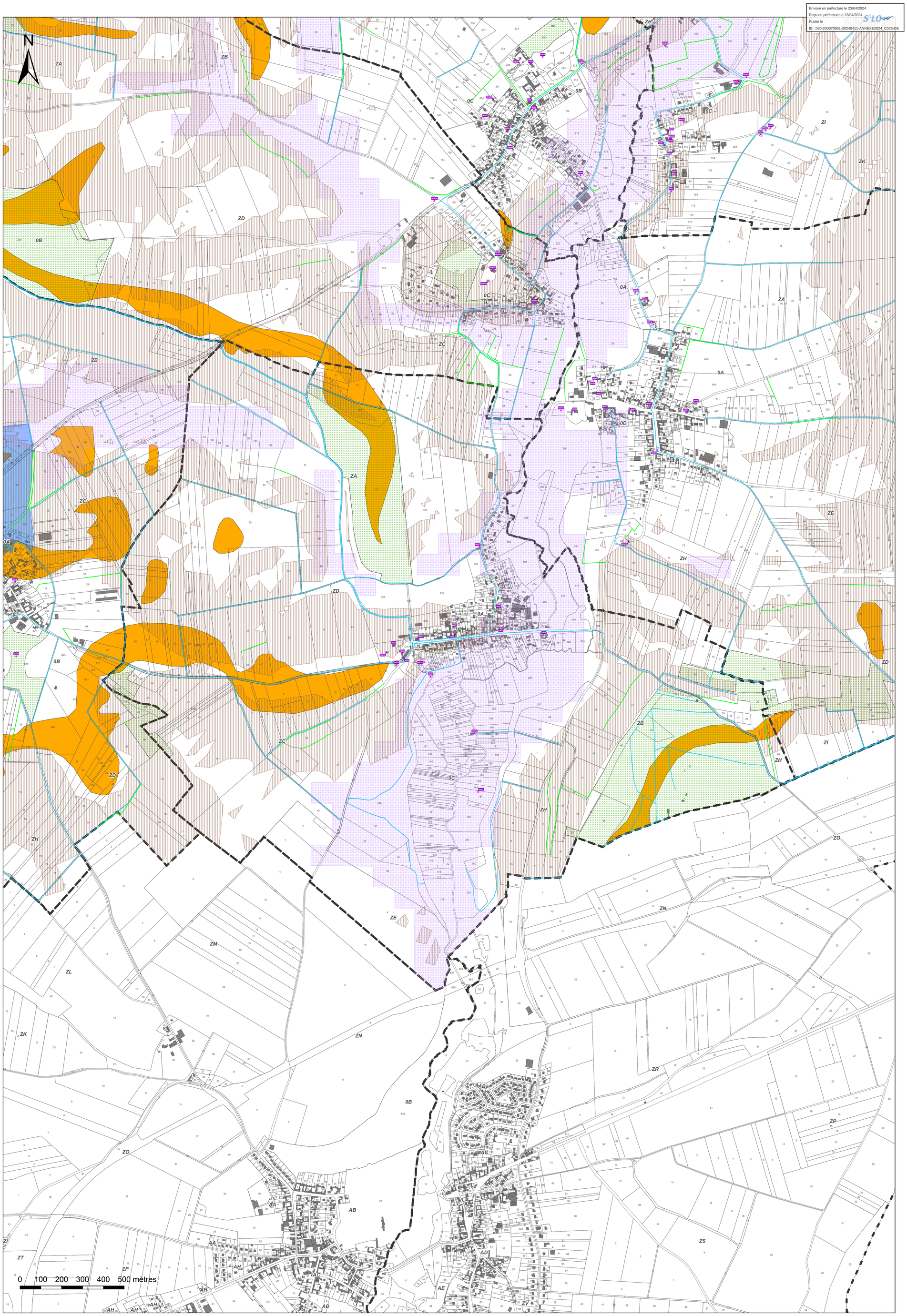
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune :
La Vicogne

Plan de zonage n°8/21
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

ZA · ZE · 0A · ZH · 0B · ZB · 0C · ZM · ZK · ZL · ZN · ZI

0 100 200 300 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune :
Mirvaux

Plan de zonage n°9/21
1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

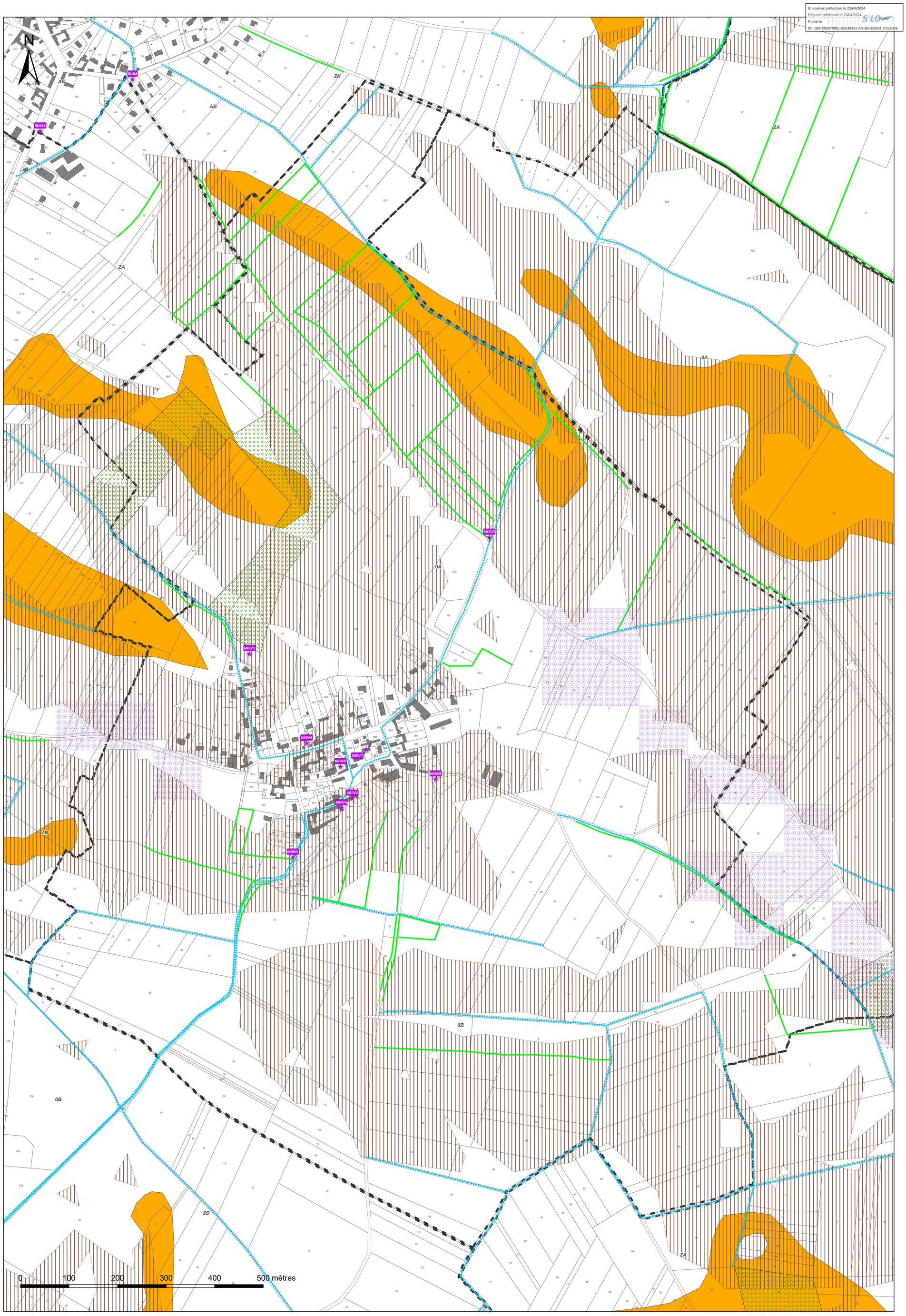
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Molliens-au-Bois

Plan de zonage n°10/21

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

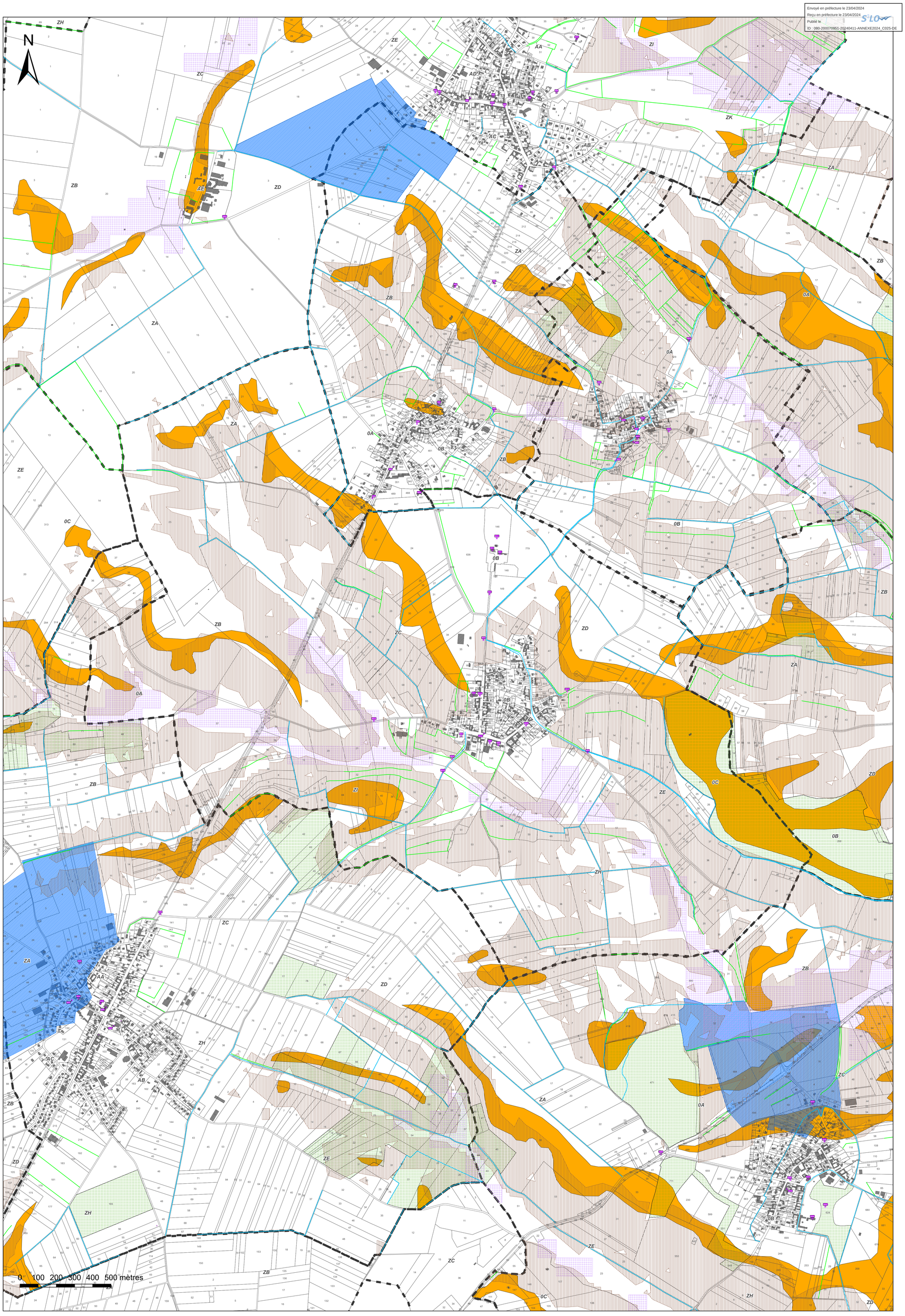
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Montigny-sur-l'Hallue

Plan de zonage n°11/21

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

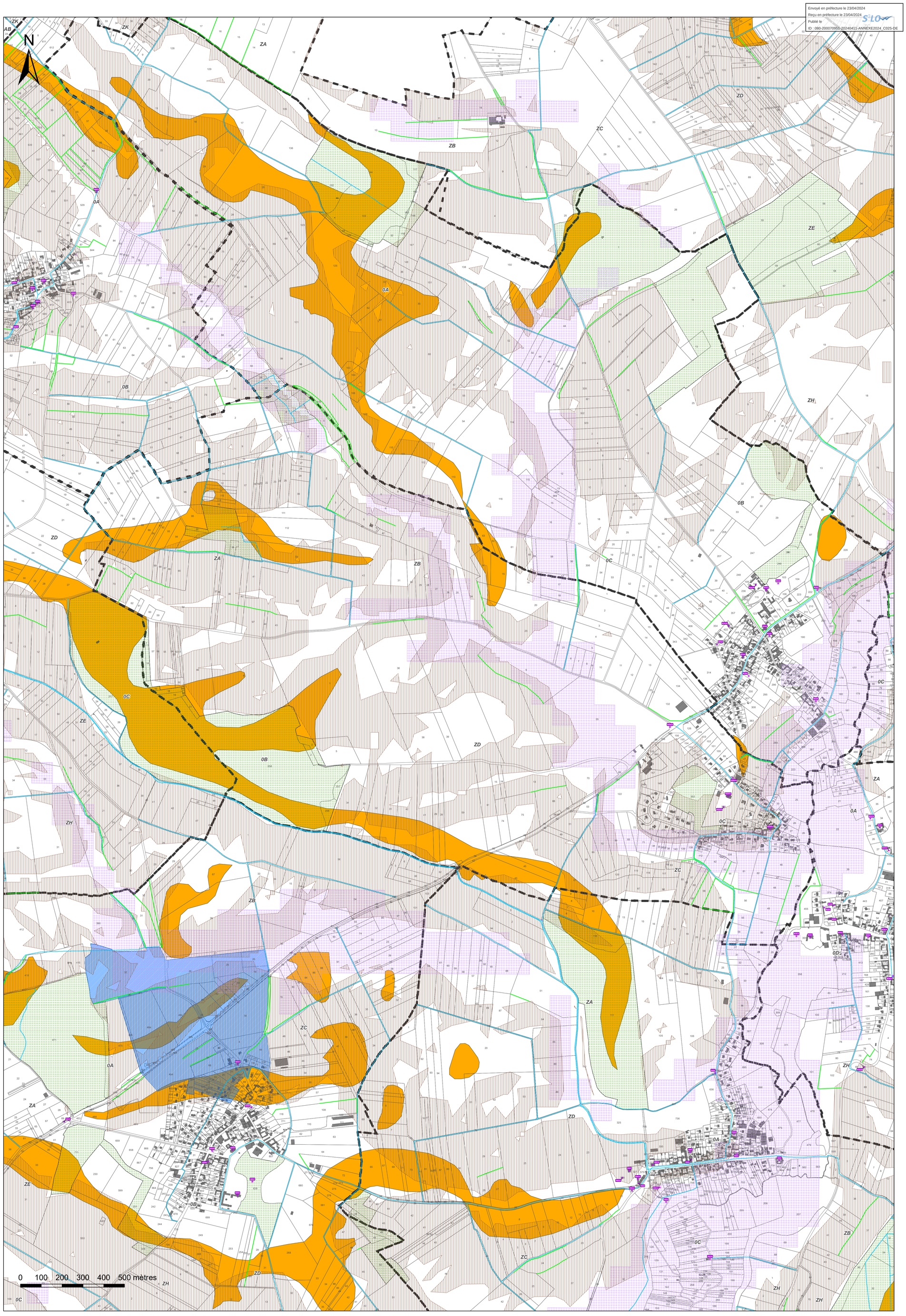
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Montonvillers

Plan de zonage n°12/21

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

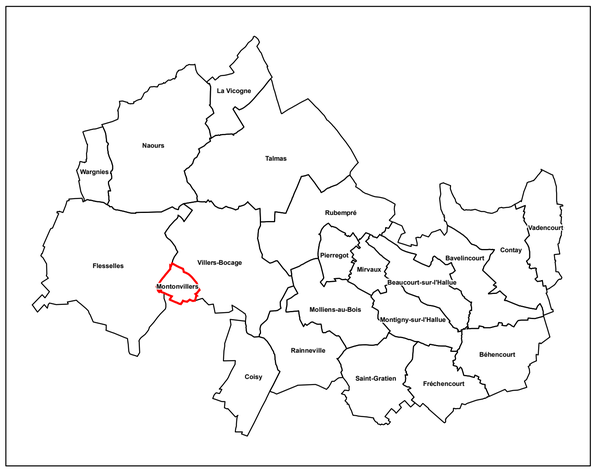
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France
Agence Grand-Est
Agence Ile-de-France
Agence Auvergne Massif-Central
Agence Val-de-Loire
Agence Seine-Normandie
Agence Bourgogne Franche Comté
Agence Sud
Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

ZH ZL 0A ZI ZA AK 0C Al

MONTO1 MONTO2 MONTO3 MONTO4 MONTO5 MONTO6

0 100 200 300 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Naours

Plan de zonage n°13/21

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

  A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.
- Secteurs de nappes sub-affleurantes

  A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.
- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

  A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.
- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100 200 300 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Pierregot

Plan de zonage n°14/21

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

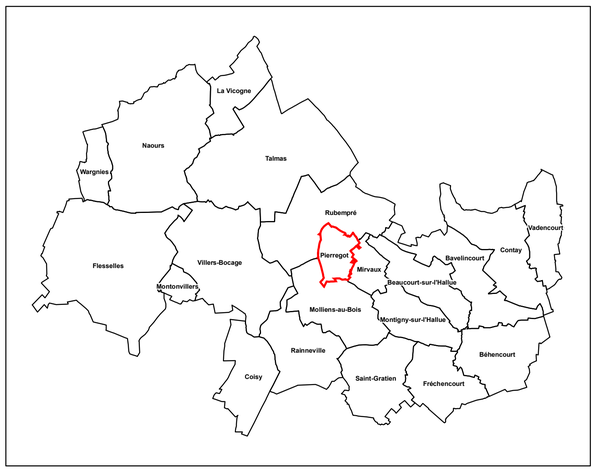
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

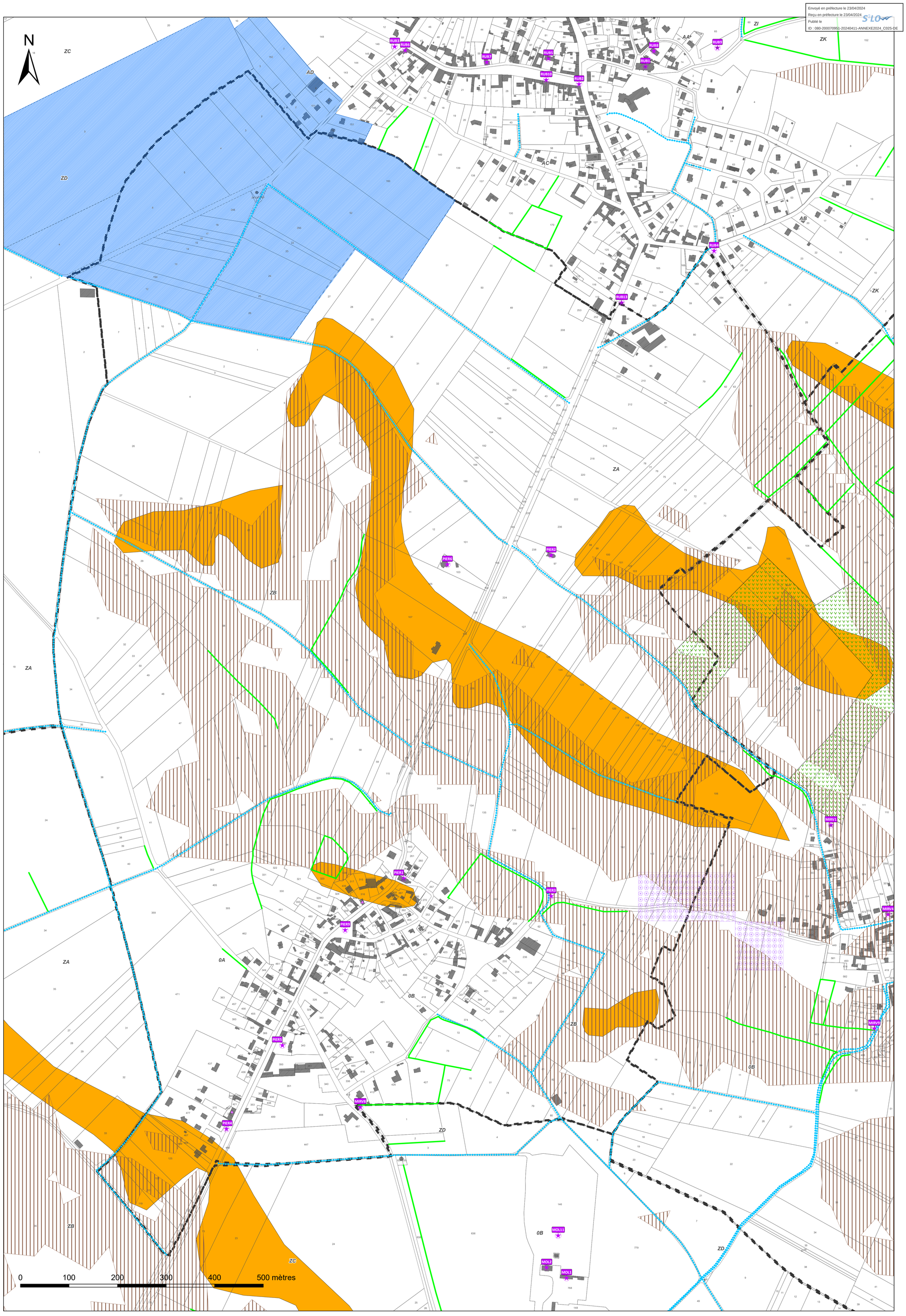
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Rainneville

Plan de zonage n°15/21

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

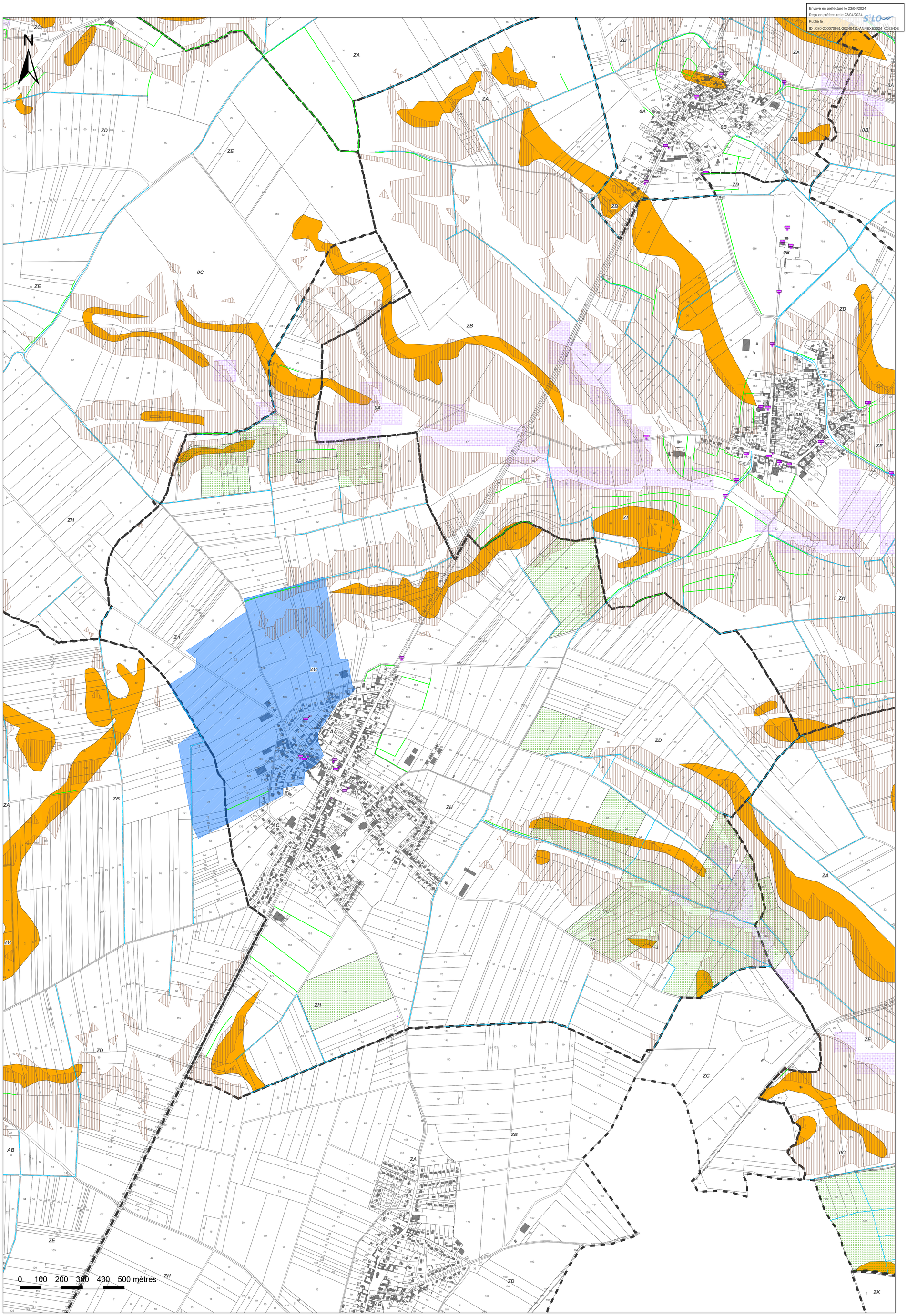
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Rubempré

Plan de zonage n°16/21

1:10 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire
Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

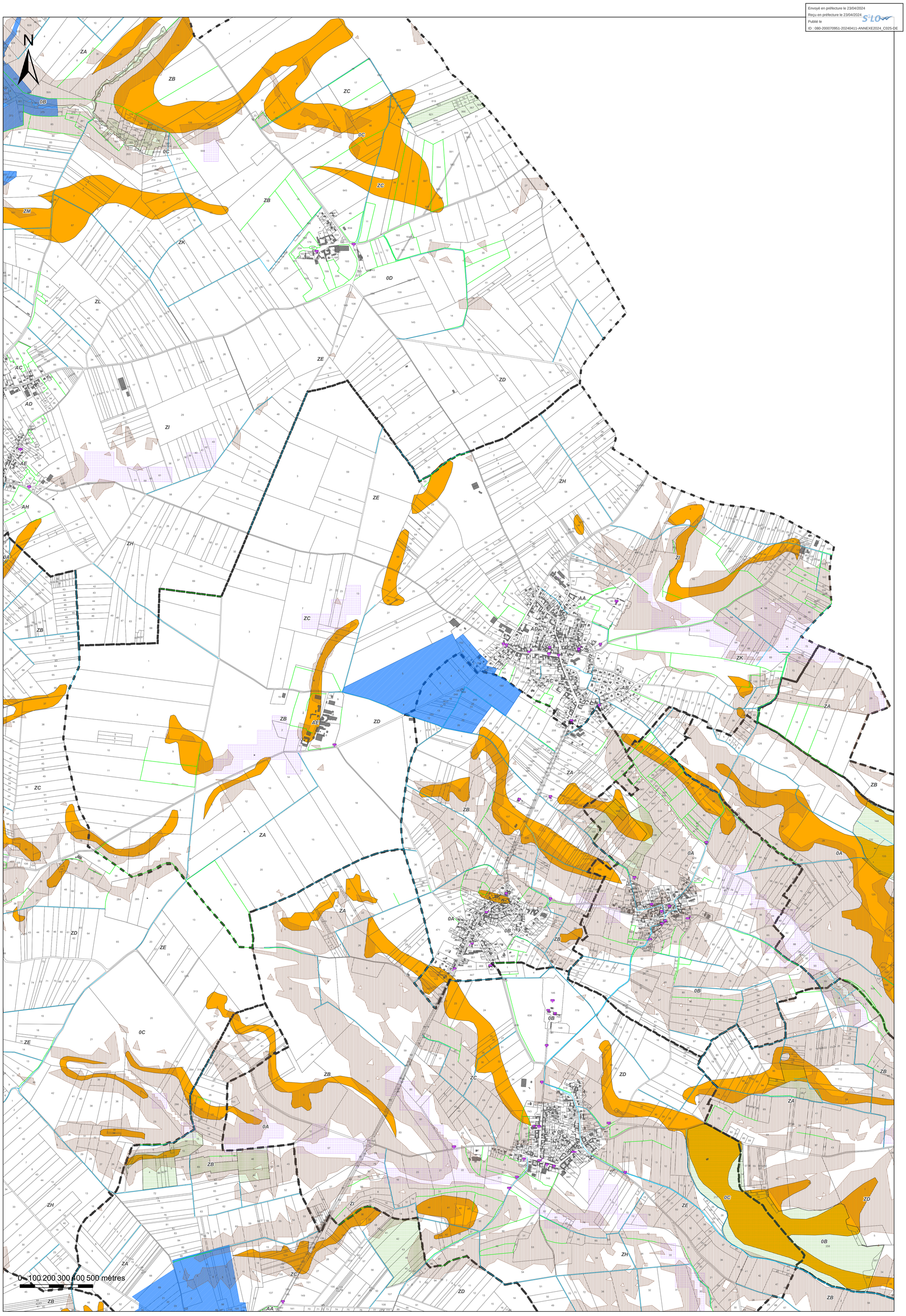
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Saint-Gratien

Plan de zonage n°17/21

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

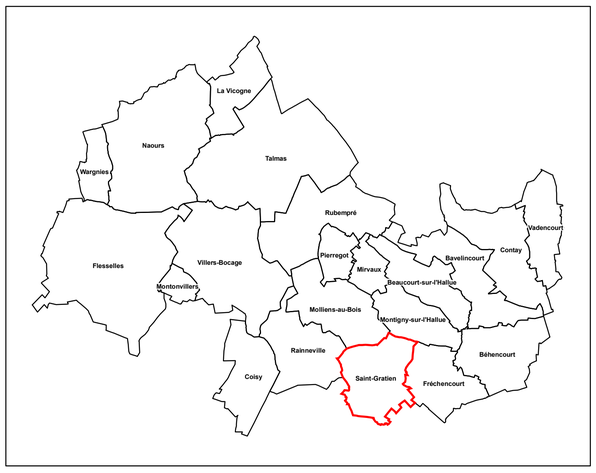
Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

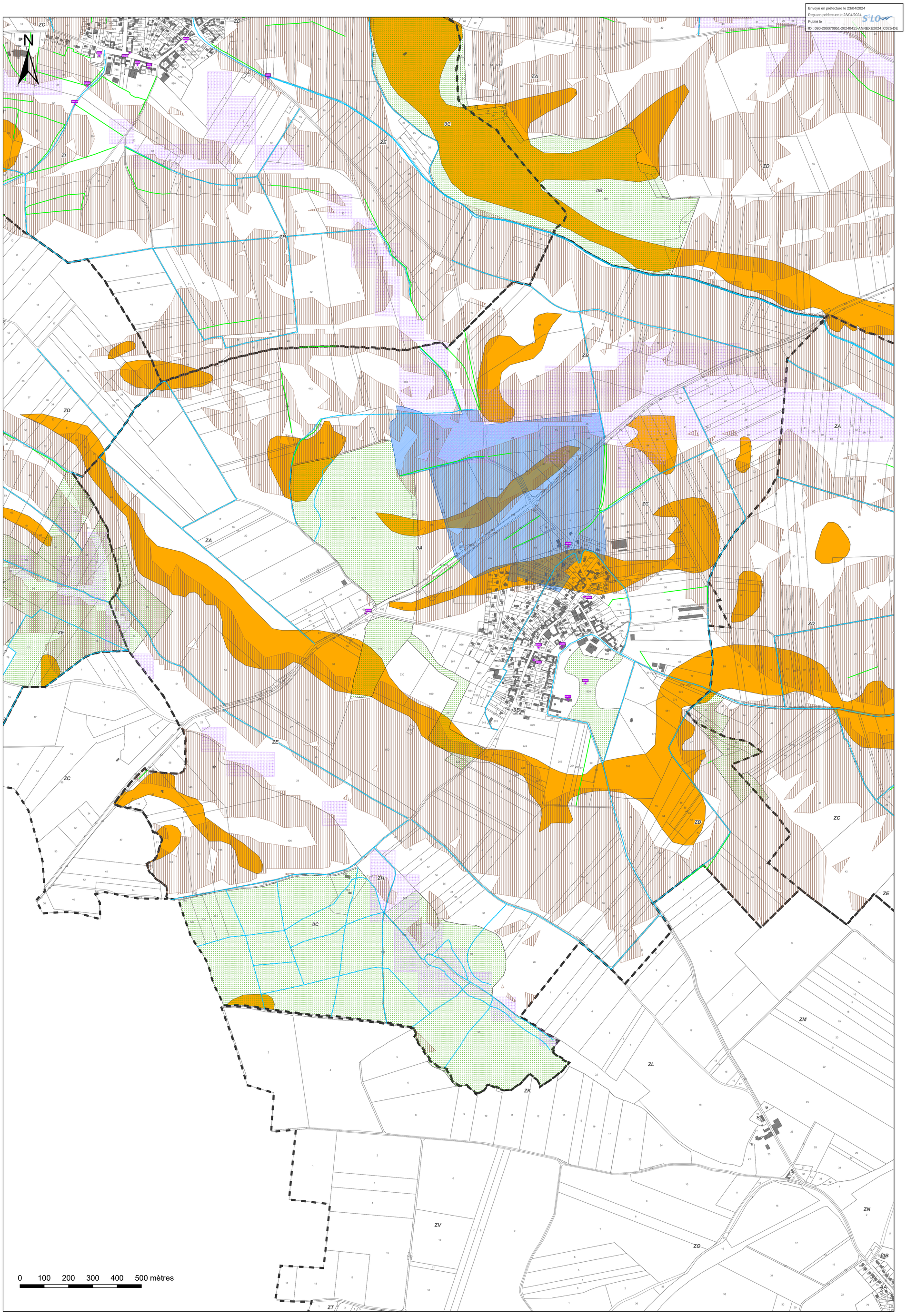
A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Talmas

Plan de zonage n°18/21

1:13 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100 200 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Vadencourt

Plan de zonage n°19/21

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Île-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

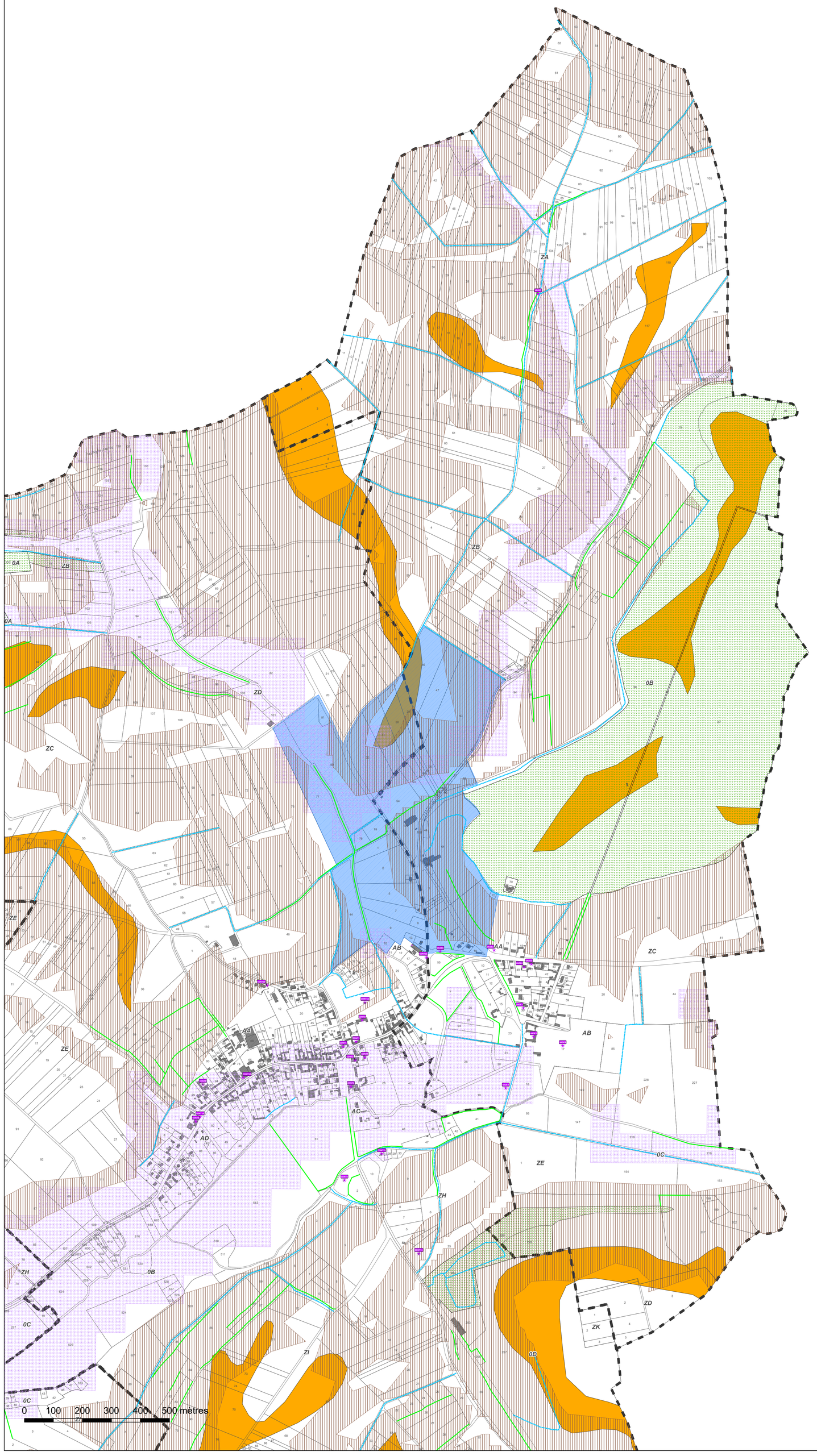
- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N



Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune :
Villers-Bocage

Plan de zonage n°20/21
1:10 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

0 100 200 300 400 500 mètres

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 080-200070951-20240411-ANNEXE2024_C025-DE

Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie

PLUi du secteur Bocage-Hallue

Commune : Wargnies

Plan de zonage n°21/21

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 11/04/2024
approuvant la modification du PLUi du secteur de Bocage-Hallue

Fait à Doullens
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 03/04/2024

ARRETE LE : 15/12/2016 puis le 27/04/2017
APPROUVE LE : 28/11/2017
MODIFICATION APPROUVEE LE : 11/04/2024

auddicé urbanisme
auddice.com
Agence Hauts-de-France · Agence Grand-Est · Agence Ile-de-France · Agence Auvergne Massif-Central · Agence Val-de-Loire · Agence Seine-Normandie · Agence Bourgogne Franche Comté · Agence Sud · Agence Belgique



Légende

- Eléments du patrimoine bâti et naturel protégés
- Chemins protégés
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (haies, fossés ou talus)
- Eléments du patrimoine éco-paysager protégés (boisements)
- Périmètres de protection des captages
- Secteurs de très forts risques d'érosion

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont classés en zone d'aléa en ce qui concerne le risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de nappes sub-affleurantes

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par des remontées de nappes. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

- Secteurs de risques de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort

A titre d'information, certains secteurs du territoire intercommunal sont concernés par un aléa de retrait/gonflement d'argiles moyen à fort. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les contructions.

- Site BASIAS

A titre d'information, le territoire intercommunal est classé en zone d'aléa sismique faible.
Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

N

0 100 200 300 400 500 mètres